



## Edito

Malgré le contexte et sans négliger les autres pans de l'agriculture, les plans alimentaires territoriaux sont de réelles opportunités pour développer les projets en faveur de la consommation de produits locaux. Ce sont des tremplins pour notre agriculture pour que des projets sortent de terre !

Ces plans permettent de coordonner tous les acteurs des territoires pour répondre aux besoins de la société de consommation locale. La volonté de la Chambre d'Agriculture est de développer ses actions et vous découvrirez dans ce numéro spécial tout l'éventail !

**Sébastien LORIETTE,**  
Président de la Chambre  
d'Agriculture des Ardennes

Notre stratégie fondée sur le développement des circuits courts qui sont une source de richesse et de diversité de notre territoire répond complètement aux finalités souhaitées par la profession agricole. C'est aussi une des missions que remplit le PAT où il s'agit d'être le lien entre les Hommes, leurs productions et l'Environnement.

**Benoît DAVE,**  
Vice-Président de la Chambre  
d'Agriculture des Ardennes

L'important est que des actions concrètes pour les producteurs et les consommateurs soient mises en œuvre. Le champ des possibles est vaste et nous pouvons construire intelligemment ensemble pour que tout le monde puisse trouver un intérêt. Les réussites sont à capitaliser ensemble au profit de notre Territoire.

**Thierry BOSSERELLE,**  
Elu de la Chambre d'Agriculture  
des Ardennes

## Consommer local : une opportunité pour l'agriculture ardennaise

De plus en plus de consommateurs et de citoyens expriment la volonté de retrouver dans leur alimentation la notion de proximité. Cette attitude est souvent liée à une recherche de qualité, de traçabilité et de respect de l'environnement. La loi d'avenir agricole du 13 octobre 2014, en précisant les enjeux liés à la mise en place d'une politique nationale de l'alimentation, incite au développement des filières alimentaires locales pour répondre à l'enjeu d'ancrage territorial. Depuis plus de dix ans, la Chambre d'Agriculture des Ardennes encourage et accompagne les projets créateurs de valeur ajoutée sur les exploitations, tant individuels que collectifs et qui répondent à la demande en « consommer local ».

### Un Projet Alimentaire Territorial

#### Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial ?

Le Projet Alimentaire Territorial est un véritable levier pour favoriser le « **Consommer local** » sur un territoire. A partir d'un état des lieux de l'existant, en s'appuyant sur les acteurs et les dynamiques en cours, il s'agit de mettre en adéquation la production agricole locale et les attentes des consommateurs (particuliers, restaurants collectifs, professionnels ...).

Le développement cohérent des circuits de proximité doit permettre de proposer et rendre accessible et disponible les produits locaux au plus grand nombre. Le tout contribuant au maintien des exploitations agricoles, de l'emploi, du tissu rural et de l'économie locale (producteurs, transformateurs, artisans ...). Construit avec des acteurs volontaires et impliqués, il contribue à une alimentation de proximité et de qualité.

#### Une démarche multi-acteurs

L'offre alimentaire est devenue plus variée, les attentes et les comportements alimentaires changent, le souci de conforter l'économie locale et les exploitations agricoles est prédominant.

**En réponse, la Chambre d'Agriculture des Ardennes a construit un Projet Alimentaire Territorial, porteur de sens et d'emplois et partagé par les acteurs locaux.**

Lors de la Session de la Chambre d'Agriculture des Ardennes en juillet dernier, le Projet Alimentaire Territorial des Ardennes a été signé conjointement par Benoît HURE, Président du Conseil Départemental, par l'Etat représenté par le Préfet des Ardennes et par Sébastien LORIETTE, Président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes.



#### TEMOIGNAGE

**Pascal JOLY,**  
Préfet des Ardennes

La consommation locale est un vecteur important pour le développement et l'essor économique de l'agriculture dans notre département permettant d'apporter un débouché alternatif à la production des agriculteurs.

Cela correspond à un enjeu majeur en termes de politique publique, réaffirmé encore dernièrement par le Gouvernement, et notamment par le ministre de l'agriculture lors des Assises nationales de la restauration collective le 10 novembre 2016 à Paris. Cela se traduit également par le lancement de Localim, un nouvel outil à destination des acheteurs publics de la restauration collective pour accompagner le développement de l'approvisionnement local et de qualité.

Si la restauration collective peut être une piste, elle n'est pas la seule. Il nous faut en effet absolument engager la promotion de circuits diversifiés et au plus proche du consommateur. Les modes de consommation changent, et c'est désormais un souhait fort de consommer des produits locaux et de qualité.

Les Ardennes sont d'ores et déjà bien présentes dans le développement des circuits courts, mais il est important de soutenir les efforts engagés notamment en accentuant la communication en direction des établissements qui recourent à l'achat et la vente de produits du terroir ardennais, la promotion de la vente sur Internet... L'événement « Les Ardennes dans votre assiette » organisé deux fois par an, est un bon exemple grâce à une forte visibilité et un très bon relais de l'information, y compris sur les réseaux sociaux du Préfet des Ardennes !

Je ne doute donc pas que nos tables soient garnies de spécialités cuisinées à partir de produits locaux.

### Sommaire

- Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) p.1**
- Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial ? p.1
- Une démarche multi-acteurs p.1
- Témoignage**
- Sur la route d'un PAT dans les Ardennes p.2**
- Pourquoi un PAT ardennais ?
- Un PAT, porteur de nombreux enjeux pour le territoire p.2
- Témoignages p.2 p.3**
- Des solutions concrètes personnalisées p.3**
- Un plan d'actions porté par la Chambre d'Agriculture des Ardennes p.3
- Zoom sur...**
- Les Ardennes dans votre assiette p.3
- La formation « prix de revient » p.3
- Le Drive fermier des Ardennes p.4
- Le Forum des opportunités p.4
- Agenda p.4**

**Sujet :**  
Consommer local : une opportunité pour l'agriculture ardennaise



### Sur la route d'un PAT dans les Ardennes

#### Pourquoi un Projet Alimentaire Territorial dans les Ardennes ?

##### La production agricole ardennaise

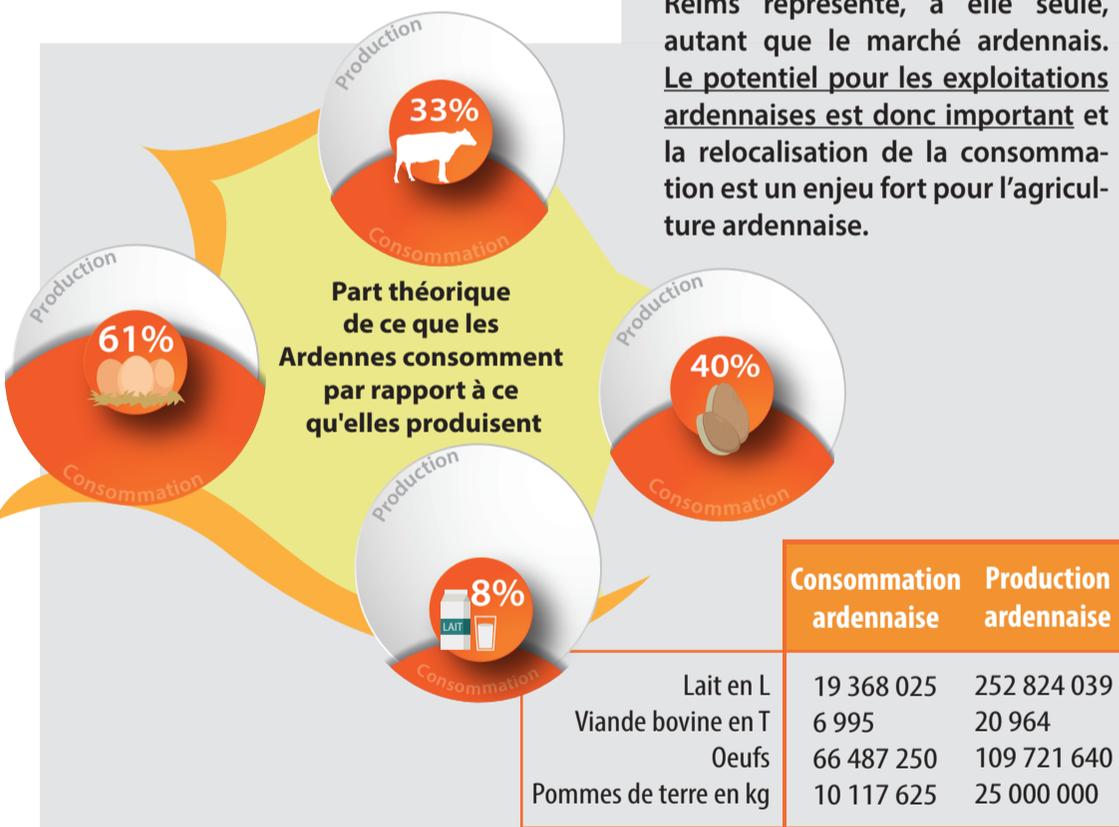
En 2014, les 2 700 exploitations ardennaises ont généré un chiffre d'affaires de 435 millions d'euros (hors production fourragère, activité de services et subventions d'exploitations). A ce chiffre d'affaires s'ajoutent 104 millions d'aides directes. 8% d'entre elles pratiquent la vente par le biais des circuits de proximité soit 216 exploitations en circuits courts qui participent à hauteur de 2% du chiffre d'affaires de la « Ferme Ardennes ». Elles sont continuellement en progression, aussi bien en nombre avec +2% par an qu'en chiffre d'affaires, environ +15% par an. Les 2 484 exploitations restantes commercialisent, quant à elle, leur production par le biais des circuits de vente « traditionnels ». Grâce à la diversité de ces exploitations, ce sont 13 000 tonnes de viande bovine produites dans le département, 1000 tonnes de viande ovine, 268 millions de litres de lait sans oublier les 2,8 millions poulets de chair. A cela s'ajoute les 115 000 hectares de céréales cultivés sur notre territoire.

##### La consommation ardennaise

La dépense des ménages ardennais est sensiblement identique à la moyenne nationale. En 2014, la consommation alimentaire ardennaise s'élève à 724 millions d'euros soit 30% des dépenses globales effectuées sur le territoire. En observant de façon plus précise le panier moyen du consommateur ardennais, on identifie l'importance des produits laitiers (673€/ménage/an), de la viande (668€/ménage/an), de la charcuterie (599€/ménage/an) et des fruits et légumes (512€/ménage/an).

**Lorsque l'on étudie le rapport entre la consommation et la production, on se rend compte que la production ardennaise est très largement excédentaire par rapport à la consommation pour de nombreux produits.**

Si nous sortons des frontières ardennaises, l'agglomération de Reims représente, à elle seule, autant que le marché ardennais. **Le potentiel pour les exploitations ardennaises est donc important et la relocalisation de la consommation est un enjeu fort pour l'agriculture ardennaise.**



Communauté agglomération Reims = 290 000 habitants = Equivalent du marché ardennais

#### Un PAT, porteur de nombreux enjeux pour le territoire

Les Projets Alimentaires Territoriaux répondent à un enjeu principal qui est l'ancrage territorial de l'alimentation. Pour cela ils revêtent : une dimension économique, une dimension environnementale et une dimension sociale.

##### ENJEUX ECONOMIQUES

- ✓ Structuration et consolidation des filières
- ✓ Maintien des exploitations viables et durables
- ✓ Création de valeur ajoutée

##### ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- ✓ Développement de la consommation de produits locaux
- ✓ Valorisation des productions respectueuses de l'environnement

##### ENJEUX SOCIAUX

- ✓ Travail collectif avec tous les acteurs du territoire
- ✓ Contribution à une identité commune
- ✓ Valorisation des terroirs

#### TEMOIGNAGE



**Odile BERTELOODT**  
Vice-Présidente du Conseil Départemental

En Janvier 2016, en ma qualité de Vice-Présidente du Conseil Départemental, j'ai saisi la Chambre d'Agriculture sur l'intérêt que pourrait avoir la création d'une Centrale d'Achats des Producteurs et Eleveurs Ardennais, afin d'approvisionner les restaurants scolaires (collèges – lycées) de notre département et pourquoi pas d'autres types d'établissements (EHPAD, restauration d'entreprise...). Il s'agit de relever un véritable défi de dynamisation de la filière agricole ardennaise. La Chambre d'Agriculture est le pilote de ce projet, fléché comme un des outils du Plan Alimentaire Territorial. Les axes majeurs sont :

- ✓ apporter des solutions durables pour nos producteurs de la filière agricole en favorisant les circuits courts (comme déjà engagés avec le Drive fermier) ;
- ✓ faciliter l'accès des producteurs locaux aux marchés publics ;
- ✓ améliorer la qualité nutritive des aliments servis dans les restaurants scolaires en faisant consommer des produits locaux, de saisons, à nos jeunes ;
- ✓ créer des emplois et favoriser l'insertion professionnelle par la création d'une légumerie pour la transformation des aliments en amont des cuisines.

C'est également l'opportunité de faire travailler ensemble la Chambre d'Agriculture, les producteurs Ardennais qu'ils soient bio ou non, les gestionnaires et chefs cuisiniers de collèges et de lycées, les Chefs d'établissement, le Conseil Départemental et le Conseil Régional afin de tenir compte des contraintes logistiques et financières de chacun, de manière Responsable.

Grâce à l'initiative de Pascale GAILLOT, Présidente de la Commission Agriculture de la Région Grand Est et que je remercie pour son grand soutien, nous avons visité la Cuisine Centrale de Toul, où le taux d'introduction de produits locaux dans les menus est de plus de 30 % tout en maintenant le coût matière d'un repas, grâce à la mise en action conjointe d'autres thématiques, tel que le gaspillage alimentaire. Un exemple qui nous donne beaucoup d'espoir de voir aboutir notre projet.

J'ai bien conscience que la vente en circuits-courts est loin d'être suffisante pour faire vivre à elle seules vos exploitations. Cependant elle peut être une source de revenus non négligeable.

Sans aucun doute, elle permet de donner ou redonner un sens à votre métier, de valoriser votre travail et les produits de vos productions.

Je vous souhaite une bonne année 2017 !

Je veux recréer des liens entre les consommateurs citadins et les producteurs locaux

Je veux que les produits de la marque locale soient mis en valeur dans nos supermarchés

Je veux que les nouveaux projets de construction préservent les terres agricoles

Je veux être mieux rémunéré pour ce que je produis

Je veux que nos jeunes aient une meilleure connaissance de leur alimentation pour acquérir les bons réflexes

Je veux des produits locaux et bio dans la cantine de mes enfants

Je veux montrer ce que mon territoire sait produire

Je veux que les habitants connaissent l'origine des produits qu'ils mangent

**C'est un projet alimentaire territorial qu'il nous faut !**



## Des solutions concrètes personnalisées



### Un plan d'actions porté par la Chambre d'Agriculture des Ardennes

#### FORMER les agriculteurs

##### Former les agriculteurs

Organiser des formations  
- Coût de production  
- Prix de revient

#### CREER des dynamiques de groupe

##### Créer des dynamiques de groupes

Développer l'activité du Drive Fermier des Ardennes

#### PRESERVER et CREER des outils

##### Préserver et créer des outils

Soutenir les outils de transformation et fabrication du territoire (abattoir, légumerie collective et fromagerie)

#### FAVORISER les filières courtes

##### Favoriser les filières courtes

Faciliter la rencontre entre acteurs pour favoriser l'approvisionnement local dans la fabrication des produits sous IGP

#### EXPLORER de nouveaux circuits de commercialisation

##### Explorer de nouveaux circuits

Développer les circuits via la restauration collective et la grande distribution

#### EXPLORER de nouveaux circuits de commercialisation

### ZOOM sur l'opération

### LES ARDENNES DANS VOTRE ASSIETTE

Dans le cadre du PAT, la Chambre d'Agriculture des Ardennes a mis en place l'opération « Les Ardennes dans votre assiette » dans l'optique de favoriser les filières agricoles du territoire et développer le « consommer local ». Cette action, amenée à se renouveler, se déroule en partenariat avec les producteurs, les Grandes et Moyennes Surfaces et les transformateurs du département.

#### Deux premières opérations

Du 6 au 17 juillet, la Chambre d'Agriculture a proposé aux GMS ainsi qu'aux bouchers de participer en commercialisant **une viande bovine élevée et abattue dans les Ardennes**. Quatre enseignes réparties sur quatorze points de vente ont répondu présentes ainsi que plusieurs bouchers du département.

Du 2 au 13 novembre, **les fruits et légumes de saison étaient à l'honneur**. Maraîchers et arboriculteurs ardennais se sont associés en affichant le visuel de l'opération sur leurs points de vente et sur les marchés communaux. Dix hyper et supermarchés ont accepté d'être partenaires de cette opération en s'approvisionnant en fruits et légumes locaux.



« De plus en plus, les consommateurs s'intéressent à l'origine de leur nourriture. Le logo d'une grande marque ne suffit plus à les rassurer ; ils veulent savoir quelles sont les personnes « qui se cachent derrière » leurs produits de consommation. La proximité du producteur redevient petit à petit un critère de choix de grande importance et c'est tout à notre avantage ».

L'opération « Les Ardennes dans votre assiette » permet de mettre en évidence le potentiel de notre département en ce qui concerne la vente par le biais des grandes surfaces. Bien-sûr, pour vous, céréaliers, producteurs de viande et de lait, une transformation de la matière première est nécessaire afin de pouvoir vendre votre production, ce qui constitue pour beaucoup un risque financier difficile à prendre.

Je pense pourtant que les investissements permettant la mise en place d'une activité commerciale directe sont préférables à l'achat d'un beau et puissant tracteur, à la rentabilité souvent douteuse. En plus de l'intérêt financier, vous pourriez découvrir la satisfaction que procure le fait de nourrir ses voisins, la fierté de voir ses produits en tête de gondole dans une grande surface mais aussi le plaisir de travailler avec des gens qui, comme nous, ont du caractère et travaillent beaucoup. Les seules conditions ? Être honnête et régulier dans l'approvisionnement. Si l'expérience vous tente, la Chambre d'Agriculture est là pour vous épauler. »

Thierry BOSSERELLE,  
Elu référent du projet et producteur à Sedan

« Nous avons l'habitude de travailler en local toute l'année. Cela nous semble important et bénéfique pour l'économie du territoire. C'est une relation gagnant-gagnant dans un circuit court entre le producteur et notre enseigne. Les produits locaux plaisent aux consommateurs car ils sont de plus en plus soucieux de connaître l'origine de leur alimentation, ils veulent savoir ce qu'ils mettent dans leur assiette. Travailler le "made in Ardennes" nous permet de répondre à une demande croissante du consommateur tout en renforçant la fierté commune de notre région. Pour les producteurs, cette collaboration leur permet d'écouler leurs produits de façon régulière sur des volumes importants, leur créant de nouveaux débouchés. Nous avons tous intérêt à travailler ensemble, c'est un cercle vertueux. »

M. SOBLET, directeur de CORA Villers-Semeuse

« Cette opération permet de valoriser davantage notre métier et notre savoir-faire. C'est plaisant de voir nos produits et le fruit de notre travail mis en avant. En plus, la période s'y prête puisque les gens consomment de plus en plus local. C'est alors l'occasion de nous faire connaître davantage. Nous faisons de la vente directe mais nous avons aussi l'habitude de travailler avec des GMS. Cela nous a permis de développer notre activité, d'avoir un rythme régulier et de toucher plus de clients qu'en vente directe. Il y a une véritable complémentarité entre les deux. »

Olivier et Sylvie HALE, maraîchers à Sedan

#### FORMER les agriculteurs

### FORMATION « Connaître mon prix de revient pour améliorer mon revenu ! »

Depuis quelques temps, la Chambre d'Agriculture des Ardennes s'est engagée à soutenir et à accompagner les exploitants ardennais vers la recherche d'une meilleure efficacité économique. Après avoir mis en place des formations « Coût de production » pour les éleveurs de bovins, elle a souhaité mettre en place une formation spécifique pour les maraîchers et les arboriculteurs.

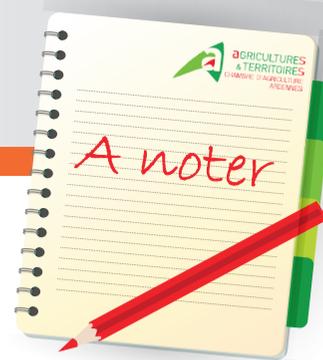
Il s'agit d'une formation de 2 jours pendant lesquels vous pourrez :

- calculer les prix de revient de vos différents produits,
- définir les prix de vente adéquats et ainsi pouvoir activer des leviers pour améliorer votre revenu.

La formation aura lieu les 27 et 28 février 2017 de 9h30 à 17h30 à Charleville-Mézières.

Plus d'informations auprès de Claire PIGNON au 03.24.36.64.54





**FAVORISER**  
les filières  
courtes

## Un Forum des Opportunités ?



Les relations entre agriculteurs et structures acheteuses de produits agricoles ne sont pas toujours directes et les occasions de se rencontrer parfois peu nombreuses. Pourtant, l'échange est primordial afin de pouvoir développer davantage vos activités respectives. Pour ce faire, la Chambre d'Agriculture des Ardennes a souhaité organiser le premier Forum des Opportunités de notre département. Véritable carrefour de rencontres, cette manifestation a pour vocation de créer de la valeur ajoutée dans vos exploitations.

### Pour vous agriculteurs et porteurs de projet agricole

L'objectif est de faciliter votre recherche de débouchés que ce soit pour concrétiser une installation ou bien développer votre activité : créer un atelier, développer une nouvelle production, consolider un revenu, optimiser un système...

Des structures de tout horizon, basées dans les Ardennes et ailleurs, se tiendront alors à votre disposition pour vous proposer leurs opportunités de débouchés : SAM Services, Génération 5, Le Pressoir des gourmands, Coopérative BCO, CDPO, Nealia, Cocorette, EMC2 Elevage, UNEBIO, Bœuf

Linique, Les Bergers du Nord Est, McCain, Acolyance, GRDF, Agriwatt et d'autres à venir...

Ce type d'évènement s'inscrit dans le cadre du développement de leur politique d'achat. Cela peut concerner une volonté de s'orienter vers plus d'approvisionnement local ou de diversifier leurs fournisseurs pour lancer de nouvelles gammes de produits.

Des organismes de développement et de conseil seront également présents : PLANETE Légumes, MiiMOSA et des conseillers de la Chambre d'Agriculture des Ardennes.

Vous pourrez vous rendre librement sur leurs stands pour échanger avec leurs représentants sur votre projet ou votre activité. Ils vous expliqueront le fonctionnement de leurs structures, vous présenteront leurs produits et besoins et répondront à toutes vos questions.

Plus d'informations sur les structures présentes sur [www.ardennes.chambre-agriculture.fr](http://www.ardennes.chambre-agriculture.fr)

**Rendez-vous le mercredi 1er février de 14h00 à 18h00, salle « La Vivaroise » à Vivier-au-Court. L'entrée est libre et ouverte à tous les agriculteurs ardennais.**

**CREER** des  
dynamiques  
de groupe



Après une seconde année d'activité, le Drive Fermier des Ardennes rencontre toujours un franc succès auprès des consommateurs ardennais.

Aujourd'hui, c'est un groupe de 31 producteurs qui alimente, avec leurs produits fermiers, le système d'achat en ligne. Les commandes se font en quelques clics et le retrait des produits se fait chaque jeudi après-midi sur le point de retrait choisi.

En effet, depuis décembre 2016, un deuxième point de retrait a été mis place à Sedan. Les clients peuvent désormais choisir entre une récupération des produits à Charleville-Mézières ou à Sedan.

L'objectif du drive fermier est d'instaurer une relation « gagnant-gagnant » entre le producteur et le consommateur car chacun bénéficie d'avantages indéniables en adoptant ce nouveau circuit de commercialisation des produits fermiers.

**Depuis son ouverture en 2015, le Drive fermier des Ardennes c'est plus de 500 000 € de CA, 1 570 clients, 13 000 commandes. Chaque semaine c'est en moyenne 130 paniers vendus à hauteur de 38 €.**



Le Drive fermier est une réelle opportunité pour moi ! Cela m'a permis d'accéder à un nouveau circuit de distribution pour ma production et de toucher une toute autre clientèle.

Le travail en groupe est très enrichissant et j'apprécie de travailler en commun avec d'autres producteurs du département.

Le Drive fermier facilite le référencement de mes produits ce qui permet d'optimiser mon temps de travail tout en profitant d'un label de qualité fermier.

Ce type de commercialisation moderne est un véritable atout pour le producteur et le consommateur. Ce projet est pour moi une belle expérience de vie !

**Vanessa PONSIN**

Productrice à STONNE,

Membre du Drive Fermier des Ardennes



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural »

pour tous renseignements, contactez la Chambre d'Agriculture des Ardennes

**Chambre d'Agriculture des Ardennes**

1 rue Jacquemart Templeux - CS70733 - 08013 Charleville-Mézières Cedex

Tél : 03 24 56 89 40 - Fax : 03 24 33 50 77 - Mail : [cda.08@ardennes.chambagri.fr](mailto:cda.08@ardennes.chambagri.fr)

[www.ardennes.chambre-agriculture.fr](http://www.ardennes.chambre-agriculture.fr)

### Formation « Connaître les facteurs de rentabilité de son atelier d'engraissement »

Connaître la rentabilité de son atelier d'engraissement de jeunes bovins. Engager une réflexion stratégique sur la cohérence de son système et analyser les impacts de son atelier sur son exploitation.

Formation le 09 février 2017.

Renseignements et inscriptions auprès de Alexandre VERMEULEN 03.24.33.71.16

### Formation « Organiser efficacement son bureau »

Acquérir une méthodologie d'archivage des documents. Etre capable de retrouver un document en moins de 2 minutes. Simplifier la gestion administrative de l'exploitation par des outils efficaces.

Formation de 3 jours, entre le 03/02 et le 02/03 à Charleville Mézières

Renseignements et inscriptions auprès de Anne-Laure BECHARD 03.24.33.71.17

### Formation sur les coûts de production « Mon revenu en élevage laitier : mieux le comprendre pour l'améliorer »

Trouver les leviers et marges de manoeuvre pour améliorer la compétitivité de votre exploitation, optimiser vos coûts de production et vos revenus, grâce à l'échange de pratiques et l'analyse chiffrée de leurs propres données.

Rendez-vous les 28 février et 30 mars 2017.

Renseignements et inscriptions auprès de Lucie JACQUEMARD 03.24.33.89.65

### Formation « Adapter ses pratiques de fertilisation en Zone Vulnérable »

Mieux gérer sa fertilisation sur le plan technico-économique dans le respect de l'environnement. Respecter les obligations réglementaires liées à la Directive Nitrates.

Rendez-vous le 21 février à Charleville-M.

Renseignements auprès de Vincent MAURICE 03.24.33.89.68

### NOUVEAUTE !

### Le site internet de la Chambre d'Agriculture fait peau neuve !

Consultez dès à présent notre nouveau site web adaptable sur tous vos supports.



Retrouvez les informations essentielles pour votre activité, notre offre de services ou encore notre offre de formations.

[www.ardennes.chambre-agriculture.fr](http://www.ardennes.chambre-agriculture.fr)

Et suivez-nous également sur les réseaux sociaux !

